
25 000 \$ pour réaliser un projet environnemental à Granby

Granby, le 19 mars 2021 – Que feriez-vous avec 25 000 \$ pour améliorer l'environnement ? C'est la question que la Ville de Granby pose aux Granbyennes et aux Granbyens du 23 mars au 24 avril prochains dans le cadre de la réalisation de son Plan environnement 2020-2023 *Granby plus verte que jamais !*

« Je suis vraiment très heureux d'inviter la population à participer au premier budget participatif en environnement de notre histoire », explique avec enthousiasme le maire de Granby, Pascal Bonin. « Les citoyennes et les citoyens vont ainsi pouvoir décider comment ils vont dépenser une portion du budget consacré à l'environnement en nous proposant des idées pour rendre notre ville plus verte. C'est aussi une autre façon de mettre en œuvre deux objectifs de notre plan stratégique : *Avoir une communauté activement engagée dans son milieu* et *Placer les milieux naturels au cœur du mieux-être de la collectivité*. Le budget participatif répond à ces ambitions. »

Le budget participatif

Un budget participatif est un outil qui stimule la participation citoyenne et la créativité en misant sur la collectivité dans le but de générer les meilleures idées pour améliorer un aspect de la ville et de ses quartiers. C'est dans ce cadre précis que la Ville de Granby a adopté un budget de 25 000 \$ pour l'année 2021 afin de réaliser un ou plusieurs projets en lien avec l'amélioration de l'environnement sur son territoire.

Les Granbyennes et les Granbyens âgés de 18 ans et plus sont donc conviés à proposer des idées de projets ou à sélectionner ceux qu'ils veulent voir se réaliser. Seules les personnes résidant sur le territoire de Granby peuvent participer. Les projets doivent également être réalisables par la municipalité, sur un terrain appartenant à la Ville, et être d'intérêt général. Il faut par ailleurs qu'ils soient cohérents avec les politiques et les programmes existants.

À la fin du processus, un ou plusieurs projets totalisant la somme de 25 000 \$ seront retenus.

Des idées vertes

Que recherche la Ville de Granby ? « Les idées peuvent toucher autant la protection des espèces fauniques ou floristiques menacées que les façons de consommer autrement ou des moyens écologiques de ramasser la neige », explique la conseillère municipale responsable des dossiers environnementaux, Catherine Baudin. « Pourvu que le projet atteigne l'objectif de protéger l'environnement et vise l'intérêt collectif tout en respectant le budget de 25 000 \$, il nous intéresse. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire que le projet présenté couvre la totalité de la somme. La Ville pourrait retenir plusieurs petits projets à réaliser à l'intérieur du même montant. »

Étapes à venir

Le budget participatif comprendra plusieurs étapes. La première consiste en une rencontre d'information virtuelle qui aura lieu le mercredi 24 mars prochain, à 19 h. Cette rencontre permettra de présenter les critères et les balises à respecter pour élaborer et présenter les idées de projets. Afin de pouvoir participer à cette rencontre, les personnes intéressées doivent obligatoirement s'inscrire en se rendant au granby.ca/budget-participatif ou par courriel à environnement@granby.ca.

Ces personnes auront ensuite 30 jours, soit du 25 mars au 23 avril inclusivement, pour élaborer leurs idées, remplir le formulaire et l'acheminer à la Division environnement.

Après un premier tri, le Comité environnement invitera les porteurs des projets à venir les présenter devant le comité consultatif en environnement. Les aspects techniques, financiers et juridiques des projets retenus seront par la suite pris en compte et analysés par les responsables des différents services de la Ville concernés par ces projets.

Un vote citoyen

Ce sont les Granbyennes et les Granbyens âgés de 18 ans et plus qui choisiront le ou les projets qu'ils veulent voir être réalisés en votant du 1^{er} au 17 septembre 2021. Ceux-ci seront adoptés par le conseil municipal le 4 octobre prochain et réalisés au courant de l'année 2022.

« Quoi de mieux que de demander et d'appliquer les idées des citoyennes et des citoyens pour s'attaquer au défi environnemental », conclut Pascal Bonin. « Leur engagement lors de la consultation publique qui a permis d'élaborer notre Plan environnement 2020-2023 a démontré leur intérêt et leur résolution à faire de Granby une ville plus verte. Quiconque a des idées pour améliorer l'environnement est maintenant invité à nous en faire part. On a hâte de vous entendre. »

On peut consulter le budget participatif en environnement au [granby.ca/budget participatif](http://granby.ca/budget-participatif).

(30)

Source : Serge Drolet
Division de l'environnement
450 776-8229

LE CALENDRIER

Étapes	Actions	Échéancier
1	<ul style="list-style-type: none"> Lancement du projet <i>Budget participatif en environnement — Granby 2021</i> 	19 mars
2	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre d'information citoyenne virtuelle Période de collecte des idées de projets 	24 mars 25 mars au 23 avril
3	<ul style="list-style-type: none"> Période d'analyse de recevabilité — Sélection des projets — Préapprobation des projets par le Comité environnement 	26 avril au 14 mai
4	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des projets retenus par les porteurs de projets au Comité consultatif en environnement 	19 mai
5	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la faisabilité des projets par les responsables des divisions concernées Dépôt du projet final par le porteur 	20 mai au 20 août 20 août
6	<ul style="list-style-type: none"> Vote citoyen – <i>En ligne ou à la ferme Héritage Miner</i> 	1^{er} au 17 septembre
7	<ul style="list-style-type: none"> <u>Séance préparatoire</u> : choix du ou des projets par le conseil municipal <u>Séance publique</u> : adoption d'une résolution au conseil municipal pour le ou les projets choisis Annonce du ou des projets gagnants 	27 septembre 4 octobre 4 octobre